

---

## DISCOURS DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL CHRISTINE TEQUI

---

Chers Collègues,

Toujours dans cette situation très particulière et singulière imposée par la pandémie, nous voici donc réunis au terme de cette année 2020 pour nous projeter, déjà, vers 2021.

2020-2021 : jamais nous n'aurions pu imaginer il y a un an, alors que je présidais cette assemblée pour l'une des premières fois, et que nous débattions sur les orientations budgétaires 2020, que le contexte évoluerait aussi vite et aussi brutalement.

A la suite de la décision prise par notre collègue Henri Nayrou, et après que vous m'ayez accordé votre confiance au sein de cette assemblée, j'ai souhaité engager un temps fait de rencontre avec les Ariégeoises et les Ariégeois.

Beaucoup d'entre vous, particulièrement les Vice-Présidents, avez participé à ces « Rencontres » libres dans la forme, riches sur le fond. Mon intention était naturellement de poursuivre cet exercice, qu'il faudra reprendre quand les circonstances s'y prêteront.

Outre des échanges fructueux sur quelques sujets de fond, j'en ai personnellement tiré des enseignements au niveau de la méthode. Celui en particulier d'une attente très forte de nos concitoyens d'échanges avec leurs élus. Celui aussi que, malgré tout, nos mêmes concitoyens souhaitent que nous conservions ce rôle d'impulsion et d'orientation.

Dans ces périodes de fortes mutations économiques, sociales et environnementales, personne ne veut rester spectateur de son avenir. Mais face à un avenir bien plus flou qu'à l'habitude, où les tendances lourdes font l'objet de ruptures, tous se tournent vers leurs élus pour fixer *a minima* les balises essentielles de ce nouveau chemin. C'est notre rôle.

**Ce sera certainement le cœur du débat qui alimentera les prochains mois, marqués par un calendrier politique chargé.**

Les élections départementales, qui nous concernent au premier chef, mais aussi les élections régionales, sont donc repoussées au mois de juin. Elles marqueront le point de départ d'une période qui se poursuivra avec les présidentielles, puis les législatives au cours du premier semestre 2022.

A ce titre, ce second DOB de mon mandat de Présidente est le bon moment pour revenir sur le premier bilan de notre assemblée, mais aussi bien sûr pour tracer ces repères si fébrilement attendus.

La crise sanitaire qui a frappé notre pays en ce début d'année 2020 a épargné notre département sur le plan épidémique. Mais les conséquences des mesures prises, le confinement, les restrictions et l'arrêt de nos productions ont manifestement détérioré notre économie, et sur ce point aucun territoire n'est épargné. La seconde vague, après l'été, nous a impactés beaucoup plus durement sur le plan sanitaire même si notre département par ses caractéristiques, sa faible densité et la prudence de sa population a contenu les conséquences. Il n'en demeure pas moins qu'à ce jour, 50 personnes

en Ariège sont décédées des suites de cette infection. Les victimes sont très principalement des personnes âgées, vulnérables et certains établissements ont été particulièrement éprouvés.

Avec l'ARS, nous sommes quotidiennement à leurs côtés. Je voudrais remercier une nouvelle fois tous les personnels de ces structures, quels que soient leurs rôles et leurs fonctions. Ils font front avec courage et dévouement.

Au moment où s'engage une nouvelle phase pour une reprise tout à fait partielle de nos activités, au moment aussi où nous allons rentrer dans cette période très particulière, normalement festive et familiale de fin d'année, je renouvelle mes conseils de prudence et de respect des consignes. L'expérience acquise pendant le printemps a certainement permis de contrôler plus efficacement cette seconde vague. Mais seul le temps permettra de vaincre cette épidémie, ce qui exclut de croire dans des solutions miracles à la fois radicales et immédiates.

La prudence, le respect des consignes et la citoyenneté tout simplement seront dans les mois, et peut être années qui viennent, les meilleurs remparts.

Cette année 2020, que nous souhaitons ambitieuse, nous l'avons passée à lutter. Lutter contre l'infection, lutter pour atténuer au mieux les conséquences des mesures prises pour enrayer l'épidémie, lutter pour permettre à notre vie économique et à nos entreprises de maintenir l'activité la plus importante possible.

On ne rattrape jamais les retards mais nous avons tout fait pour les rendre les moins pénalisants.

**Le domaine le plus touché sera notre investissement. Dans les secteurs qui relèvent de notre maîtrise d'ouvrage, nos efforts ont permis de limiter les dégâts.** Les travaux sur notre patrimoine routier seront très satisfaisants. Le grand chantier du Très haut Débit n'enregistrera que quatre mois de report. C'est un tour de force. J'en remercie nos services concernés et les entreprises engagées.

C'est un peu plus difficile pour les travaux sur nos bâtiments. Les capacités de nos prestataires, ainsi que les nôtres, permettent difficilement, comme pour le THD, de rattraper ces mois de retard. Mais c'est surtout pour ce qui concerne les subventions d'investissement, que la différence entre les prévues et les réalisées sera la plus importante. Le report du calendrier électoral ce printemps explique en grande partie cette situation.

Au total, nos dépenses d'investissement devraient se situer 15 M€ en dessous de ce que nous avons prévu. Il est vrai aussi que dans le même temps, nos recettes de fonctionnement ne seront pas non plus au rendez-vous. Pour 2020, l'un devrait compenser l'autre.

**La situation est plus problématique pour 2021. Nous allons y revenir dans un instant puisque cette séance est principalement consacrée à notre DOB 2021, le Débat d'Orientation Budgétaire de notre Budget Principal mais également de tous nos budgets annexes.** Nous aurons aussi l'occasion de nous prononcer sur le nouveau plan de continuité d'activité de nos services mis en œuvre pour faire face à ce deuxième assaut sanitaire.

Concernant le rapport portant créations et suppressions de postes dans nos services, il s'agit d'une figure imposée classique de notre fonctionnement pour ses aspects liés à la promotion de nos collaborateurs ou à l'évolution de nos services, justifiée par les modifications de leurs missions.

**La crise sanitaire nous impose cette année de prévoir un renfort supplémentaire pour le fonctionnement de nos collèges.** En août dernier, nous avons décidé la création de six postes temporaires pour l'exercice de la compétence d'entretien et de restauration dans nos collèges. Ces six postes devaient être déployés si les protocoles mis en place à la rentrée le justifiaient. Tel a été le cas et six agents sont venus renforcer nos équipes.

Je rappellerai aussi que depuis la rentrée, tous les agents absents sont systématiquement et immédiatement remplacés (en tout cas le plus rapidement possible), et qu'un renfort par des emplois d'insertion vient compenser la perte de temps de travail entre le titulaire absent, dont le temps de travail est annualisé, et son remplaçant dont le temps de travail ne peut pas être annualisé et qui s'établit à 35 heures hebdomadaires.

Ces nouveaux moyens supplémentaires, si vous les décidez, seront déployés à la prochaine rentrée, au moins 5 ou 6 d'entre eux, dans les collèges où la situation est la plus difficile (Bayle et Rambaud à Pamiers, Lakanal à Foix, Sabarthès-Montcalm à Tarascon, Mario-Beulaygue à Ax).

**Outre ces deux rapports particuliers, notre séance va principalement poser le cadre de nos politiques publiques 2021. Sans surprise, le budget 2021 sera un budget de crise sanitaire tant dans ses composants que dans ses orientations.**

Tout d'abord, ce budget se situe dans le cadre très particulier de l'avant COVID (Contrat de Cahors, perte de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, plafonnement de la dynamique de la TVA, réforme de l'assurance chômage) auquel se surajoutent les conséquences de la crise sanitaire qui amplifient les effets délétères des mesures gouvernementales. Notre rôle est malgré tout de tracer un cap.

Dans ces orientations 2021, je vous propose :

- d'assurer de la meilleure façon possible la continuité de l'exercice de nos missions de service public (notamment dans les priorités que nous avons posées pour l'ASE, la grande dépendance, l'insertion, le fonctionnement du SDIS)
- de soutenir le tissu économique et associatif, les communes et les intercommunalités car nous sommes les garants de la solidarité territoriale
- de faire face à la hausse du RSA et à la baisse de nos recettes (DMTO et TFPB) sans dégrader les autres interventions du Département
- de maintenir l'ambition d'investissement qui est la nôtre afin de soutenir l'emploi, de jouer un effet levier sur l'économie locale. Je vous proposerai, lors du vote du Budget Primitif, en janvier prochain, un rapport spécial pour présenter les mesures prises, domaine par domaine, afin de parvenir à cet effort de la meilleure façon possible.

**Une chose est sûre et doit être dite également : Le COVID a bon dos, l'Etat, le Gouvernement et le Parlement jouent trop souvent les illusionnistes en invoquant systématiquement cette épidémie.** De façon plus transparente, il est manifeste que les réformes successives minent et déséquilibrent les finances des Départements.

Le COVID est un révélateur de ces réformes et de ces mauvaises orientations. Il est plus avisé d'affronter une tempête sur un bateau solide que sur un bateau qui prend déjà l'eau. C'est ce qui se passe de la même façon pour notre système de santé et nos hôpitaux.

L'Etat ne compense pas la hausse du RSA et les pertes de DMTO compensent très mal les pertes liées à la disparition de la TFPB car il veut imposer aux départements une réduction importante de leurs dépenses de fonctionnement : les aides aux associations, aux collectivités locales, aux territoires... C'est sa manière de réduire leur place dans les territoires, mais au final, au détriment de ces mêmes territoires.

La crise sanitaire a succédé à la crise sociale des « gilets jaunes ». L'importance des collectivités locales devant cette crise n'est plus à démontrer.

Le COVID a bon dos. Il faut donner cette information aux Ariégeoises et aux Ariégeois pour qu'ils aient bonne mémoire !

**Je voudrais, pour terminer, évoquer un dernier dossier inscrit à l'ordre du jour, la présentation du rapport annuel du Conseil Départemental sur le développement durable. Au-delà de son contenu et de sa pertinence, il me permet de rebondir sur la réflexion prospective sur les deux thèmes de la transition énergétique et de la solidarité-insertion que nous avons souhaité engager.** Une fois encore, malheureusement, l'urgence du moment et de l'instant présent liée à la crise sanitaire a retardé cette réflexion.

Elle a repris ces derniers jours et j'en suis satisfaite. Ce mardi 24 novembre, se sont en effet tenues les deux premières réunions sur chacun de ces thèmes. Je remercie ceux parmi vous qui ont pu être présents. Tout comme je remercie les services et directeurs qui nous ont permis de préparer ces premiers échanges dans les meilleures conditions. Christine Severin et Pascal Alard sur le sujet des solidarités, Jean-François Rummens et Serge Castillon sur celui de la transition énergétique. Naturellement je n'oublie pas les deux cabinets que j'ai sollicités pour nous accompagner et notamment Madame Hélène Le Teno et Monsieur Denis Valance.

Je ne reviendrai pas dans le détail sur les constats qui ont déjà été tirés au cours de ces deux premiers échanges. Je rappellerai que notre intention est de pouvoir poser, dans les tout premiers mois de 2021, les bases d'une réorientation, d'une intensification de nos politiques publiques dans ces deux domaines, aux champs multiples et complexes.

Je vous proposerai en effet, à l'occasion de notre séance du mois de mars 2021, deux rapports spéciaux traduisant le résultat de nos réflexions en politiques publiques claires, pragmatiques et je le souhaite efficaces.

Ce lundi 23 novembre, nous avons reçu en Conseil Départemental Privé, les prestataires qui assurent pour notre compte l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi. Je reprendrai une de leur formule en disant que dans ces domaines, c'est vrai pour l'insertion mais aussi pour la transition énergétique, nous ne sommes pas des magiciens. Mais nous serions blâmables de ne pas essayer au maximum de nos possibilités.

Pour ce qui concerne les questions d'énergies, indispensables à notre société, mais en profonde mutation, nous adossons notre réflexion sur le travail d'inventaire et d'analyse réalisé par le CESEA. J'en remercie son Président et ses membres.

Mais notre rôle, à présent, est d'aller bien au-delà et sur nos domaines de compétences au regard de nos moyens, de nos ambitions et de notre capacité juridique de choisir la ou les voies que l'on veut emprunter pour nous, et pour encourager les autres. Nous n'avons ni les possibilités, ni les prétentions de prévoir l'avenir ou d'imposer une marche forcée à notre société. Modestement à notre niveau, nous pouvons montrer l'exemple avec prudence et réalisme.

Le reportage diffusé ce même 24 novembre sur la chaîne ARTE, en fin de journée, consacré à la face cachée des énergies renouvelables, nous invite à cette grande prudence et modestie. Deux sujets difficiles, c'est pour cela que j'ai suggéré un temps particulier pour prendre du recul et relever un peu notre visière.

Ce travail me paraît bien engagé. Il faut le poursuivre et pour ceux d'entre vous qui n'avez pas participé, je vous invite à le faire.

Je vous remercie pour votre attention.